PROCEDURE DE CREATION D'UN COMPTE

COMITES SPORTIFS DEPARTEMENTAUX

ECOLES DE SPORT

- <u>Création du compte</u> (si pas encore enregistré).
 <u>Attention de ne pas s'inscrire plusieurs fois !</u>
 <u>Pour créer le compte, ne pas taper son adresse mail mais un identifiant sans espace et sans</u> @ !
- <u>Confirmation de la création du compte via mail</u>

 → cliquer sur le lien reçu par mail ; si oubli cliquer sur « récupérer mes informations de connexion »
- 3. Espace personnel
 - a. Déposer une demande d'aide
 - b. Choix du télé service
 - c. Critères d'éligibilité \rightarrow <u>cocher OUI</u>, le NON est bloquant
 - d. Identité de l'association :
 → penser à vérifier le nom de SIRET : si aucun changement, la 1^{ère} saisie suffit.
 → code NAF obligatoire : choisir sport sur la liste déroulante
 - e. Informations complémentaires : CERFA non obligatoire
 - f. Adresse et représentant légal : si OUI récupération de l'identifiant de connexion ; si enregistré : enregistrement en cours non obligatoire
 - g. Contact : possibilité de rajouter des contacts
 - h. Informations générales : télé service spécifique sport
 - 1. Montant demandé non obligatoire
 - 2. Localisation : taper la ville, rattachement automatique du canton à vérifier
 - 3. Informations complémentaires du club = écoles de sport
 - 4. Diplômes : cliquer sur ajouter
 - 5. Projets : réponses obligatoires
 - i. Domiciliation bancaire : saisir IBAN + joindre le RIB
 - j. Pièces à fournir obligatoirement :
 - 1. Les statuts
 - 2. L'attestation de la fédération
 - 3. Composition du bureau
 - 4. Bilan financier et compte prévisionnel
 - k. Récapitulatif : penser à cocher sur transmettre
 - Transmettre = <u>confirmation</u> récapitulatif de la demande
 <u>Penser à cliquer sur terminer</u> Possibilité de suivre la demande